

6) Orientation

L'introduction de la technologie peut engendrer des tensions qu'il faut reconnaître et avec lesquelles il faut composer. Cet aspect sera traité dans la formation destinée aux gestionnaires et aux surveillants. Les personnes désireuses d'obtenir une aide supplémentaire peuvent s'adresser aux responsables du Programme d'aide aux employés du Ministère ou aux professionnels de Santé et Bien-être social Canada.

7) Récompenses et reconnaissance

Le Ministère vient d'élaborer un nouveau programme de récompenses et de reconnaissance. Le moment est venu de commencer à reconnaître nos actions méritoires et à souligner nos exploits et nous exhortons les employés de tous les niveaux hiérarchiques à signaler les succès de leurs collègues en communiquant avec la coordonnatrice du Programme de primes d'encouragement, ABDR.

Résumé

Ces sept domaines forment une base nécessaire pour gérer l'introduction de la technologie. Ces domaines seront modifiés à mesure que la technologie changera et que nous acquerrons des connaissances accrues à l'égard de la gestion des changements technologiques. Cependant, le but du Ministère demeurera le même : faire de la technologie un outil à la disposition du personnel grâce à des pratiques de gestion appropriées.